



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

DÉLIBÉRATION N° 22-72

Conseil d'Administration du 13/10/2022

EXAMEN PROFESSIONNEL 2022 PAR AG bilan financier et coût du lauréat *cadre supérieur de santé*

CONCOURS - EXAMENS

- Nombre de membres en exercice : 35
- Nombre de membres présents : 16
- Nombre de pouvoirs : 10
- Nombre de suffrages exprimés : 26
- Votes POUR : 26
- Votes CONTRE : 0
- Abstentions : 0

Louis LE COZ, rapporteur, informe les membres du Conseil d'Administration que l'examen professionnel d'accès par avancement au grade de cadre supérieur de santé, session 2022, a été organisé par le service concours du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine pour les collectivités et établissements publics de Normandie, de Bretagne et des Pays de la Loire.

Le jury de cet examen s'est réuni le 13 avril 2022 et a déclaré 21 candidats admis.

Éléments d'information sur l'examen professionnel		
Géographie du concours		Collectivités et établissements publics de Normandie, Bretagne et Pays de la Loire
Nombre de :	• postes ouverts	<i>non concerné (EP)</i>
	• candidats inscrits	33
	• candidats admis à concourir	33
	• présents à l'épreuve orale d'admission	31
	• candidats déclarés admis et inscrits sur la liste d'admission	21

Éléments financiers sur l'examen professionnel			
		<i>ESTIMATION : à l'ouverture de l'examen</i>	<i>DÉFINITIF : à l'issue de l'organisation de l'examen</i>
Coût de l'examen professionnel		16 686 €	23 568.64 €
Candidats inscrits	Nombre	30	33
	Coût par candidat	556.20 €	714.20 €
Candidats admis	Nombre		21
	Coût par candidat		1 122.32 €

Cet examen ouvert en 2022, relève des dispositions de la convention cadre pluriannuelle du 8 mars 2019, avec effet au 1^{er} janvier 2019, conclue entre les 14 Centres de Gestion du Grand Ouest et relative au fonctionnement de la « coopération concours Grand Ouest » suite au transfert des concours et examens professionnels du CNFPT. Conformément à l'article 9 de cette convention le coût total de cet examen transféré est financé par le budget annexe interrégional de la coopération concours adossé au budget principal du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine.

Par ailleurs, en application de l'article L452-46 du Code Général de la Fonction Publique, en l'absence de convention, les collectivités et établissements publics qui nommeront un candidat inscrit sur la liste d'admission établie par un centre de gestion auquel ils ne sont pas affiliés, devront rembourser, pour chaque candidat nommé, une somme égale aux frais d'organisation de cet examen rapportés au nombre de candidats reçus, c'est à dire la somme de 1 122.32 €.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par vote à main levée :

ADOPTENT

- **le bilan financier définitif de l'examen d'accès par avancement au grade de cadre supérieur de santé session 2022, d'un montant de 23 568.64 € ;**
- **le coût du candidat admis d'un montant de 1 122.32 €.**

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20221019-112-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-10-2022

Publication le : 19-10-2022



La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Chantal PÉTARD-VOISIN".

Chantal PÉTARD-VOISIN

Bilan financier

Libellé des charges communes	Coût estimatif en € pour 30 inscrits	Coût réel en € pour 33 inscrits	Observations
1- Travaux d'imprimerie ou de reproduction (en interne)			
1-1 Impression des affiches			
1-2 Impression des plaquettes d'information			
1-3 Impression des dossiers d'inscription			
1-4 Impressions diverses			
<i>Impression des sujets des épreuves écrites</i>			
<i>Impression de sujets d'admission</i>			
<i>Impressions nécessaires à l'organisation (écrits et oraux)</i>	40,00 €	365,21 €	pour les membres du jury (1 exemplaire ayant été envoyé par le candidat par courrier en version papier) + impressions diverses pour classeur et affichage + impression des grilles de notation pour chaque cdt en 6 exemplaires
1-5 Impression des dossiers des jurys	25,00 €	5,20 €	
1-6 Frais d'affranchissement (timbres, recommandés)	175,00 €	10,68 €	
Sous-total	240,00 €	381,09 €	
2- Fournitures papier (en interne)			
2-1 Copies à coin gommé			Pas d'épreuve écrite
2-2 Fournitures diverses, papier pour les convocations, résultats et courriers divers	15,00 €	2,08 €	
Sous-total	15,00 €	2,08 €	
3- Publicité			
3-1 Avis presse	- €	0,00 €	Publicité au JO
4- Location de salles			
4-1 Location de salles			Pas de location de salle - VDC3
<i>Epreuves écrites</i>			
<i>Epreuves facultatives</i>			
<i>Epreuves orales</i>			
4-2 Location de matériel (tables, chaises, informatique et autres)			
Sous-total	- €	- €	
5- Coûts salariaux			
5-1 Coûts salariaux et divers	8 000,00 €	13 801,66 €	
5-2 Surveillance des épreuves	200,00 €		Pas de surveillants supplémentaires
Sous-total	8 200,00 €	13 801,66 €	
6- Rémunérations concepteurs, examinateurs, correcteurs et jurys			
6-1 Conception des épreuves			
<i>Epreuves écrites</i>	0,00 €	0,00 €	
<i>Epreuves facultatives</i>			
<i>Epreuves orales</i>			
<i>Sous total</i>	- €	- €	
6-2 Correction des copies			
<i>Epreuves écrites</i>			
<i>Epreuves facultatives</i>			
<i>Sous total</i>	- €	- €	
6-3 Participation épreuves d'admission	3 500,00 €	3 719,43 €	
6-4 Réunions de jurys	300,00 €	128,15 €	Réunion jury d'admission
6-5 Frais de repas	250,00 €	158,05 €	
6-6 Frais de déplacement et d'hébergement	1 400,00 €	1 450,07 €	
Sous-total	5 450,00 €	5 455,70 €	
7- Prestations de services			
7-1 impression de sujets (imprimeur)			Pas de sujets car pas d'épreuve écrite
7-2 secrétariat handicapé			Pas de candidat MDPH
7-3 sécurité (agents de sécurité)			
7-4 achat de sujets (cellule pédagogique)			
7-5 droit de copie			
Sous-total	- €	- €	
8- Charges de structure et de gestion courante			
8-1 Charges de structure et de gestion courante (services supports, télécommunications, maintenance des matériels, véhicules, indemnités élus, maintenance bâtiment, fluides, entretien et assurances)	2 781,00 €	3 928,11 €	forfait de 20% des dépenses de 1 à 7
Sous total	2 781,00 €	3 928,11 €	
TOTAL GENERAL	16 686,00 €	23 568,64 €	
Coût par inscrit :		714,20 € (pour 33 inscrits)	
Coût par lauréat :		1 122,32 € (pour 21 lauréats)	